

Canada
st. de Québec
et de Brockville

5/2/40

Municipalité du Village de Labeille

Le une session régulière du conseil, renouvelée
au Village de Labeille, tenue au lieu et à l'heure or-
dinaire des séances du dit conseil, leundi le
cinq février mil neuf cent quarante, conformément
aux dispositions du code municipal de la Province
de Québec et à ses amendements à laquelle
session sont présents, monsieur Ed. Forget maire
et messieurs les conseillers Delphine Dauphin, Ernest
Adarie, Henri Brassard Charles Brassard Wépuk
Wachabée formant quorum sous la présidence de
mon Homme le maire.

Il est proposé par le conseiller Delphine Dauphin, second
du conseiller Henri Brassard, que les minutes du
quatre décembre mil neuf cent trente-neuf soient
adoptées et signées Adoptées

Lettre de remerciements à être envoyée à M. E. East pour
la bienveillance apportée dans le règlement de notre récla-
mation pour droits de coupe

Il est proposé par le conseiller Wépuk Wachabée secondé
du conseiller Delphine Dauphin, que les mutations
suivantes soient faites au rôle d'évaluation en force
Pté Lot 156, f. 155, 152, 155-1, 156, appartenant autrefois à
Canadian International Paper les, porté au nom de Joseph Blin
Pté Lot 141 côté Sud Est du ruisseau, porté à Mr Goudreault
& Paradis, Balance des parties du 141 appartenant également
au nom de led Papier les porté au nom de Mme Forget.

Adopté

5/2/40

Il est proposé par le conseiller Wépild Machabée secondé du conseiller Charles Brassard et résolu que pour faire suite à la lettre de M. Léonard Pédard alors ministre des Terres et Forêts daté au 11 décembre 1935, relativement à la création d'une réserve cantonale pour cette municipalité, comprenant les lots 3 à 10 dans les rangs 8 et 9 du canton Marchand, le conseil acquiesce à la demande de la Société des Pâtes en prenant l'obligation de cette dernière de maintenir une clôture en bordure de la propriété à Berthaudine dans la paroisse, sur les lots 28, 29, 30 A, canton Joly. Que demande soit faite en même temps pour l'obtention d'un plan concernant cette réserve. *(Adopté)*

Il est proposé par le conseiller Wépild Machabée, secondé du conseiller Henri Brassard, et résolu que le secrétaire soit chargé et autorisé à prendre appenttement avec M. Maurice Lemire au sujet de sa réclamation et régler cette dernière aux meilleures conditions possibles. *(Adopté)*

Il est proposé par le conseiller Wépild Machabée, secondé du conseiller Henri Brassard et résolu que la lettre soit adressée à M. Réal Laporte, l'informant que des plaintes sont faites à l'effet que son logement serait un lieu de dérangement et qu'il si cet état de chose ne cesse pas immédiatement que ce conseil emploie les moyens à sa disposition pour mettre fin à ces troubles sans autre avis. *(Adopté)*

Avio de motion est donné par le conseiller Désphiro Gauthier à la prochaine séance de ce conseil il sera soumis un règlement obligeant le ramonage des cheminées. *(Adopté)*

5/2/11^o

Il est proposé par le conseiller Alfred Machabie
secondé du conseiller Sébastien Dauphin, que les
comptes suivants soient acceptés et payés.

Milasippe Forget	\$ 0.75 P
Napolion Davis	5.00 P
D	4.25 P
D	2.00 P
D	4.00 P
Drummond	2.80 P.
John Saucier fils	61.45 P
P. G. Forget (Arthur Forget)	56.22 P
Éclairage Saucier & Reens. Catineau	
Crédit Foncier Franco-Canadien	\$ 742.50 P
Charges de l'angue. Échanges etc.	
Téléphones & Télégrammes	% 6.85 //
Droit & don Avocat Legal.	\$ 100.00 P //
Impressions. Papeterie	
Enflement de Bureau	.50 + .25 // 15.00 //
Salarié Secrétaire	\$ 350.00 //
Assurance Garantie	10.00 //
Freight & Express.	
Obligations Emp. \$20,000.00 4% 25	\$ 1262.50 //
Enflement Post Seven \$8 - \$8	% 8.00 P
Zimbris Poste Train & Cessation etc	%
Frais de Peremption de Taxe d'Eau	\$ 44.03 //

- M. Forget

Reçus

Ainsi il est proposé par le conseiller Alfred Machabie secondé du conseiller Charles Beaurand que la séance soit levée

Agé Beaurand
sec. fin

B. D. Forget Marre

Banque
Prov. de Québec
Aut de Montcalm

Municipalité du Village de Labeille

22/2/40 A une session spéciale du conseil municipal du Village de Labeille régulièrement convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande des messieurs les conseillers Wépia Machabée & Henri Brassard tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil jeudi le vingt-deux février mil neuf cent quarante, et après avoir préalablement donné à chacun des membres de ce conseil, l'assemblée tenue conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents messieurs les conseillers Joseph Dauphin, Ernest Alarie, Henri Brassard, Louis Clatton Charles Brassard, Wépia Machabée formant quorum sous la présidence de M. Louis Clatton 1^{er} adj.

Les sujets à traiter sont les suivants savoir:

Tout du Village Labeille

Bois à couper sur réserve cantonale

Embarras des rues & stationnement auto & camion.

Il est proposé par le conseiller Wépia Machabée, secondé du conseiller Joseph Dauphin & résolu que demande soit faite à l'Honorable Ministre des Terres & Forêts aux fins d'étendre la limite mentionnée comme réserve cantonale en incluant les lots 32 à 40 inclusivement et ce si possible sans obligation de la part de cette municipalité à l'entretien de la clôture bordant les lots 28-29-30 à l'exception joly, entendu que cette dernière obligation demeure nécessaire à la bie l'aut Pape en tenant compte des lots qui elle possède en plus de ceux concédés

2/2/40 concédés en vue de la dite réserve cantonale. Cette réservation renonceraient temporairement celle adaptée à cet effet au 5/2/40
 Il est proposé par le conseiller Jephis Dauphin secondé du conseiller Charles Brassard, que permission soit demandé à la Société Canadian International Paper pour couper environ quarante mille pieds de pinche & cèdre, bois destiné à la réparation du pont, sur les lots 3 à 10 dans les rangs 6 et 9 canton Marchand avec entente d'exemption des droits payables, après acceptation de la réserve cantonale par le ministère des Terres & Forêts et la dite compagnie. Adoptée

Il est proposé par le conseiller Jephis Dauphin secondé au conseiller Henri Brassard que le Sirois soit chargé d'elles marches pour le bois afin de s'assurer du meilleur endroit et de la quantité nécessaire pour le pont, et sur rapport acceptable de M. Sirois, que la coupe soit et est par la présente autorisé, par ce conseil des équipes sous la surveillance d'un conducteur qui serait désigné à la discréction des membres du conseil qui recevront le rapport de M. Sirois

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard, secondé du conseiller Jephis Dauphin et résolu que permission soit demandée à M. Bergeron, pour se servir du chemin qu'il a lui même entretenu, aux fins de sortir le bois qui serait coupé. Adoptée

Il est proposé par le conseiller Jephis Dauphin secondé du conseiller Alfred Machabée que l'avis soit donné à M. Godbois d'enlever son camion dans la rue à défaut de le faire dans les prescrits que l'effecteur

22/2/40 soit chargé de la places dans un endroit qu'il jugera convenable
Adopté

Proposé par le conseiller Wifred Brachabée, secondé du conseiller Séraphin Dauphin et résolu que on le secrétaire soit autorisé à prendre appontement avec l'honorable ministre des Travaux Publics pour entrevue, et que les membres de ce conseil disponibles soient délégués à ce faire au frais du conseil
Adopté

A été proposé par le conseiller Séraphin Dauphin, secondé du conseiller Wifred Brachabée et résolu que la séance soit levée
Adopté

Ag Pierrot
Sec-Sec

J. A. Gauthier

Canada
Province du Québec
Village de L'Assomption

À une session régulière du conseil municipal
du Village tenue aux lieux et à l'heure ordinaire des
séances du dit conseil, le vendredi le quatre mai
mil neuf cent quarante conformément aux dispositions
du code municipal de la Province du Québec et à
ses amendements à laquelle session sont présents
messieurs le maire et messieurs les conseillers
Séraphin Dauphin, Ernest Clarie, Wifred Brachabée,
Henri Brassard, Charles Brassard, M. Voila Fratto
formant le corps complet de ce conseil sous la présidence
de l'Honorable le maire

4.3.180 Il est proposé par le conseiller Weynd Machabie
 secondé du conseiller Delphine Dauphin et résolu
 que les minutes des cinq fevrier et vingt deux fevrier
 mil neuf cent quarante soient adoptées et signées avec
 amendement à la résolution adoptée en date des 12 adoptée
~~Il est proposé par le conseillers~~ 22 fevrier pour le
 coupe de bois en ajoutant de mot épineux à la pinche
 et cèdre Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphine Dauphin, secon-
 dé du conseiller Charles Brassard et résolu que
 demande soit faite au Gouvernement, sensé qu'à
 la compagnie Canad. Paper, - aux fins d'obtenir
 gratuitement le bois nécessaire à la réparation
 du Pont du Village de Labecle. Adoptée

Il est proposé par le conseiller Kevila Braillon secondé
 du conseiller Delphine Dauphin et résolu à l'unani-
 mité que M le secrétaire Ccy Lévis soit et est
 par les présentes autorisé à signer pour et au
 nom de cette municipalité un contrat avec la firme
 canadien International Paper, pour une quantité
 d'environ quarante mille pieds de bois, pinche, cèdre
 et épineux, lequel bois à être employé à la répa-
 ration du Village de Labecle, aussi à faire le dépôt
 requis si nécessaire pour garantir les droits de
 coupe et mesurage; toutefois s'il est possible, que
 tel dépôt soit sujet à remboursement par la dite
 compagnie, dans le cas d'exemption des droits de
 coupe chargés soit par le Gouvernement ou la dite
 compagnie Adoptée

Il est proposé par le conseiller Jérôme Leclerc
 secondé du conseiller André Dauphin et résolu
 que M. Népaul Tiroux soit nommé conducteur
 des travaux de coupe du bois pour le pont
 avec ordre d'employer les hommes suivant liste
 fournie par le secrétaire; et que le secrétaire
 Leclerc soit autorisé à faire signer aux
 employés des formulaires par lequel il s'enga-
 ront à laisser la moitié des salaires gagné app-
 cable sur leurs taxes plus qu'à concurrence des mon-
 di. Le salaire pour ces opérations sera le
 suivant. Homme .25c l'heure, consommation
 d'huile, outils fournis par les employés,
 une paire de chevaux avec un homme 0.45c. l'heure
 Un homme et un cheval 0.35 l'heure.
 Le charroyage est laissé à la disposition du secrétaire
 avec préférence à Monsieur Frédéric Bergeron

Cespe
 La demande de M. Francis Dantel est communiquée par le
 secrétaire, relativement à la franchise de l'eau de la
 Seine ce réponse est faite. Que ce conseil est dans
 les mêmes dispositions que lors de sa dernière réu-
 nion qu'il devra faire sa part, ensuite le conseil
 amplifiera ses obligations pour la distance déterminée

Il est proposé par le conseiller Jérôme Leclerc se-
 condé du conseiller Henri Brassard, Que le secrétaire
 soit autorisé à faire réparer la lampe sur le pont
 et faire baisser celle chez le Prieur à hauteur
 ordinaire, avec abat-jour, aussi voir si il n'y
 a pas de grêlage pour ces lampes. L'ampleur de répara-
 tion de la lampe du pont à être réclamé de ses maîtrises

11/140 Il est proposé par le conseiller Léon Gration, second du conseiller Ernest Clarie et résolu, que les nominations suivantes soient faites
 Estimatrices de M. Dufresne, Alfred Giroux & Roméo Allard en remplacement de M. Oscar Godard
 Gardien d'Enclos. Ephraim Belanger, Joseph Beaucage
 Inspecteur Agricole, inspecteur de Société, chemins & Travaux
 Mr Napoléon Davis Adopté

Il est proposé par le conseiller Jephis Dauphin, second du conseiller Ernest Clarie, que les comptes suivants soient acceptés et payés

Napoléon Davis	Poly 5 Mars 1910 Rec No 1	"	9.25
Mr	"	"	6.10

Maurice Breen	"	"	2.20
---------------	---	---	------

Felix Breen	"	"	1.40
-------------	---	---	------

Ephraim Labelle	"	"	3.50
-----------------	---	---	------

Compte Ephraim Labelle réclamation pour dommages dans sa cave, remis jusqu'à plus amples détails

Adopté

Il est proposé par le conseiller Léon Gration
 Secondé du conseiller Henri Brassard et
 résolu que la séance soit levée

Adopté

Ephraim " Sec-Tre

B. Dufresne
Maine

Canada
Prov. de Québec
Dist de Jonction

11/4/40

Municipalité du Village de Labelle

À une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, le vendredi le premier avril mil neuf cent quarante, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents Monsieur le Maire et messieurs les conseillers Delphe Dauphin, Ernest Marie, Henri Brassard, Kevila Graton & Charles Brassard formant quorum sous la Présidence de M. le Maire

Il est proposé par le conseiller Kevila Graton secondé par le conseiller Delphe Dauphin et résolu que les minutes du quatre mars mil neuf cent quarante soient adoptées et signées Adopté

Il est proposé par le conseiller Delphe Dauphin secondé par le conseiller Kevila Graton et résolu que la police d'Assurance Bon de garantie No. 3 - 268 avec la Consolidated Life & Casualty Ins. Co. soit renouvelée. Adopté

Il est proposé par le conseiller Kevila Graton, secondé par le conseiller Delphe Dauphin et résolu que messieurs Henri Brassard & Charles Brassard soient tous deux nommés inspecteurs des mauvaises Herbes.

Comptes Assistance publique devront être apportés pour prochaine séance de mai 1940

1/4/40

Informations devront être prises de notre avocat legal relativement à nos droits de reclamations sur les comptes recevables mentionnés au rapport de vérification, aussi possibilités de reclamer de la même façon que les taxes ou en même temps, pas la mise en vente et vente par le conseil de laoné.

Également opinion sur la légalité de rayer les comptes qui ne seraient pas perçus ou percevables ou comptes prescrits. Notamment taxe d'eau.

Demande pour prochaine séance, règlement de la Taxe de commerce.

avis de motion est donné par le conseiller Delphine Dauphin qu'à la prochaine séance de ce conseil il sera soumis un règlement imposant une taxe ou permis, d'affaires sur commerces dans cette municipalité et aussi un règlement sur les commerçants de fruits et légumes dans les limites de cette municipalité

Adopté

Demande devra être faite accessie, concernant amende-ment à la loi nous permettant de taxer les jobbers en gros faisant affaires dans celle de municipalité.

Il est proposé par le conseiller Kevila Graton seconde du conseiller Charles Brassard et résolu à l'unanimité que le rapport de vérification fourni par M. Edmund Parent à l'exercice 1939 soit accepté et est pas la présente accepté et que le compte de vérification soit payé -

Adopté

1/4/40

Il est proposé par le conseiller Léonie Graton secondé par le conseiller Henri Brassard et résolu que le secrétaire soit chargé de s'informer de l'honorables ministre de la voirie, des travaux en perspectives pour cet été, s'informant que ce fait est en vue de ses préparatifs pour tous changements ou réparations que nous serions appelés à faire à notre agencement au cours des dits travaux dans le Village de Labelle.

Adopté

Il est proposé par les conseillers Henri Brassard et Léonie Graton secondé par le conseiller Léphise Dauphin et résolu que ce conseil accepte de renouveler le contrat avec Canadian Pacific pour le service de l'eau, pour un terme de ~~dix~~^{quinze} ans, aux mêmes conditions que le dernier contrat soit six cents piastres \$600.00 par année.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Léonie Graton secondé par le conseiller Léphise Dauphin, et résolu que M. Command Parent soit engagé comme vérificateur des livres de cette municipalité aux conditions de son application c'est à dire aux prix de \$50.00 pour exercice mil neuf cent quarante.

Il est proposé en amendement par le conseiller Henri Brassard, secondé par le conseiller Ernest Clarie que le prix de telle vérification soit fixé à \$40.00 au lieu de \$50.00 Sur cette division ont voté pour l'amendement messieurs les conseillers Ernest Clarie, Henri Brassard & Charles Brassard, l'amendement est don-

1/4/40
 mantenue et M. Léonard Parent est engagé comme vérificateur des leviers de cette municipalité pour l'année 1940 cent quarante au prix de \$40.00 Quarante piastres. Adoptée

Il est proposé par le conseiller Stephen Dauphin, secondé par le conseiller Henri Brassard et résolu que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Honoré L'agin	"	\$ 1.40	P
Désiré Davis	"	\$ 6.75	P
DD	"	\$ 6.10	P
DD	"	\$ 9.75	P
Daurice Green	"	\$ 1.20	P
Athanase Pérusse	"	\$ 6.00	Copy
Henri Chartrand	"	\$ 1.40	
Henri Lachapelle	"	\$ 2.20	P
Léonard Parent	"	\$ 3.70	"
	"	\$ 40.00	P

Donnés à cette assemblée conste Assistance Publique
Adoptée

Lues à cette séance, lettres suivantes

Ministère de l'Agriculture 203/40

Consolidated 21/2/40

Règlement du Conseil de Comté 1940

Appelation de M. Parent Vérificateur

Il est proposé par le conseiller René Braddon secondé par le conseiller Charles Brassard et résolu que la séance soit levée. Adoptée

Appelée »
See Lise

R. D. Boyd »
Maine -

Canada
Prov de Québec
Dist de Jonckiere

Municipalité des Villages de Labeille

Le soussigné Dr. le Dufresne ayant été nommé
estimateur pour la Municipalité des Villages de Labeille
jures solennellement sur les Saints Evangiles, que je
remplirai bien et fidèlement le devoir de ma charge
au meilleur de mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide
Assermenté devant moi à Labeille R. a. a. Dufresne
ce premier jour de mai 1940
Références Sec-Tres

Le soussigné Roméo Allard ayant été nommé
estimateur pour la Municipalité des Villages
de Labeille jure solennellement pour les
Saints Evangiles, que je remplirai bien
et fidèlement les devoirs de ma charge
au meilleur de mon jugement et de
ma capacité.
Ainsi que Dieu me soit en aide R. Allard
Assermenté devant moi à Labeille
ce premier jour de mai 1940
Références Sec-Tres

Le soussigné Wilfrid Gervais ayant été
nommé estimateur pour la Municipalité
des Villages de Labeille jure solennelle-
ment pour les Saints Evangiles, que
je remplirai bien et fidèlement les
devoirs de ma charge au meilleur de
mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide

Assurément devant moi à Labelle
ce premier jour de mai 1940.
Appelé et
Lec-Louis

Walfred Grévy

Canada
sud de Québec

Municipalité du Village de Labelle

et de protocol A une session régulière des conseil
6/5/40 Municipal du Village de Labelle, tenue au
lieu et à l'heure ordinaire des séances
du dit conseil, leundi le six mai mil neuf
cent quarante, conformément aux dispositions
du Code Municipal de la Province de Québec
et à ses amendements, à laquelle session
sont présents ~~messieurs~~ ~~le~~ ~~Tricot~~ ~~Brassard~~
et messieurs les conseillers, M. G. Graton
deephis Dauphin Ernest Alarie, Henri Brassard
Charles Brassard formant quorum sous la
présidence de ~~monseigneur~~ Jérôme Graton
maire.

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard
secondé des conseillers Deephis Dauphin, que
les minutes du premier avril mil neuf cent qua-
rante - et - un soient adoptées et signées, avec
correction apporté à la résolution adoptée en date
du premier avril 1940 concernant le contrat pour
le service de l'eau, en mentionnant cinq ans
au lieu de dix ans. C'est à dire que la résolu-
tion devra se lire "pour un terme de cinq an
Adoptée

6/5/40 Il est proposé par le conseiller Delphine Dauphin secondé par le conseiller Henri Brassard, que relâchant à la lettre de l'Honorable J. D. Louchard, ministre des Travaux Publics, demande soit faite que des ingénieurs soient envoyés aux fins d'étude de revoir le projet de reconstruction du pont au site actuel. *(Adopté)*

Écrit à notre député R. Exemption de droits de coupe

Avocat Canadian International Paper Co., que certains dommages pourraient être causés à l'about du pont par le bois qui descend à l'endroit de la vallée dans côté Ouest de la Rivière, exposant qu'un baume installée à cet endroit diminuerait le risque des dommages en question.

Avocat leie Gatineau Power, de voir à refaire la clôture le long de la rivière et long de la rue

Demande appontement avec l'Honorable J. H. Pague & Mr Maxime Lalonde

Il est proposé par le conseiller Delphine Dauphin secondé par le conseiller Ernest Colarie que soit permis de tenir une sale de pool soit accessible à Messieurs Albert Gouin & Louis B. Orban aux conditions établies par le règlement y relatif.

Proposé par le conseiller Ernest Colarie secondé par le conseiller Charles Brassard que les mem

6/5/40 de ce conseil soient délégués auprès de messieurs les députés M. A. Béquette & Maurice Lalonde concernant la question des ponts & autres *Adopté*

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Jephis Dauphin et résolu que la vente des lots 248 et 249 des plans et livres de renvois officiels du Village de Labelle à appartenant à cette municipalité, soit et est par les présentes autorisée et que le secrétaire-trésorier soit et est également par cette même résolution autorisé pour et au nom de cette municipalité à signer un acte de vente au prix de \$25⁰⁰ pour les deux lots sus-mentionnés. Le tout relativement à la demande de M. Dapolion Dubé *Adopté*

Produit à cette assemblée, complés assistance publique & distributions y relatives

Il est proposé par le conseiller Jephis Dauphin, secondé du conseiller Charles Brassard et résolu que le règlement no: 94 imposant une taxe ou permis de faire affaires, à tous commerçants de fruits et légumes dans les limites de cette municipalité soit homologué *Adopté*

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé du conseiller Jephis Dauphin et résolu que le règlement no 93 imposant une taxe ou permis pour faire affaires, à tous commerces ou commerçants dans les limites de cette municipalité soit homologué, *Adopté*

615/40

Informations à prendre de votre avocat légal
Commerce en gros, directement au gros, aux marchands
autres commercants en gros qui prennent leur commerce
commerçants fruits et légumes vendant aux marchands
seulement.

Colporteur ayant ses valises, à pied, ou en voiture et
payant taxes provinciales

Possibilités de taxer les camionneurs, transportant cette
ou ces marchandises moyennant rémunération.

Conseil d'assistance publique que M. Groulx, dont
se et ses enfants sont sous l'assistance publique,
n'est pas de cette localité, et que par conséquent
ce conseil ne se croit pas lié de responsabilité avec
ces nécessiteux.

Il est proposé par le conseiller Désiré Dauphin
secondé des Conseillers Henri Brassard, que le
secrétaire soit autorisé à s'occuper et faire
transporter le bois nécessaire à être scié pour
le fut, aux meilleures conditions possibles.

Adopté
Il est proposé par le conseiller Désiré Dauphin secondé
des Conseillers Henri Brassard et résolu que
les comptes suivants soient acceptés et payés

Léonidas Lavoie	\$ 0.80
Charles Frégère	\$ 0.75
D'aprescon Davis	\$ 5.00
d	\$ 6.25
d	\$ 6.25
Jean Paul Brassard / Henri Brassard	\$ 17.00

2/5/40

Temps du transport & transport au bois du Pont

Wladis Léonard	" 842.00	Emile Labelle	" 10.00
Henri Bouchard	" 17.50	Armand Legras	" 7.50
Georges Lessard	" 7.50	Charles Brassard	" 7.50
Robert Cassidy	" 12.50	Rosalie Labelle	" 7.50
Jean Gadbois	1 8.75 -	Henri Brassard	" 27.00
Car Paul Gravines	" 10.00	Pierre Guérard	" 13.50
Car Guy D'ivard	" 10.00	Charles Brassard	" 31.05
Queen Alarie	" 15.00	Paul Alarie	" 4.50
Charlemagne Daniel	" 10.00	ad	" 4.50
René Daniel	" 10.00	Alfredo Joannard	" 27.00
Henri Bertrand	" 7.50	Henri Brassard	" 5.00
Paul Alarie	1 16.00	René Alarie	" 8.10
Claude Joannard	" 8.55	Armand Legras	" 2.50
Car. Gadbois Transport au bois du pont suivant grande transportée			

Il est proposé par le conseiller Désiré Dauphin
secondé des conseillers Henri Brassard
que la séance soit levée

Adoptée

Approuvé
See Leis

D. A. Brattin

Canada
Provinces
Etat de Montréal

Municipalité du Village de Labelle

386/40

La neuvième session régulière du Conseil Municipal
du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure
ordinaire des séances du dit conseil, leue
le six juin mil neuf cent quatreante, con-

3/5/40 conformément aux dispositions du Code Municipale de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents, M. Forget maire et messieurs les conseillers Joseph Dauphin, Léonard Graton, Wilfrid Machabée, Henri Brassard Ernest Larivière formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire

Il est proposé par le conseiller Joseph Dauphin secondé par le conseiller Wilfrid Machabée que les minutes du six mai 1940 soient adoptées et signées Adopté

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé par le conseiller Joseph Dauphin, & résolu qu'avec soient données à tous les restaurateurs le voilà à respecter les heures réglementaires, notamment les sales de danse, ceux barbiers de fermer leur porte le dimanche, et celle de pool fermée durant la messe, aux hôteliers de respecter l'apocynie du dimanche et les heures réglementaires. Adopté

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Machabée secondé par le conseiller Joseph Dauphin et résolu que les cotisations suivantes soient acceptées et payées

Ovide St Germain Entraîneur	4.00	PW
John Vaillancourt 500 pieds	107.49	PW
Frederick Davis père	0.75	PW
Joseph Charette	2.90	PW
Charles Barand	1.90	QXW
René Drayes	.25	PW
Charles Frugier	.30	PW
Gilbert Legras	5.00	PW

1/6/40 Georges Labeau
Napoleon Davis
D.
Credit Foncier Franco-Canadien

\$ 64.80 / " /
\$ 11.50 / "
3.50 / "
\$ 65.75 / "

Adoptée
Information à prendre sur droits et taxes gramophones automatiques, et salles de danse.

Obtenir entrevue avec M. Maurice Lalonde député

Proces Parquet Provinciale de l'Etat de son tronçon trois premiers devront être demandés pour examen des bois du pont sur une face, & deux faces.

Il est proposé par le conseiller Févila Graton secondé du conseiller Séraphin Dauphin et résolu que le secrétaire soit et est par la présente autorisé à acheter pour la Corporation un moulin à coups d'herbe.

Lues à cette séance lettres suivantes

Ministère de la Justice	7/5/40	28/5/40
Ministère de la Santé		29/5/40
Ministère des Terres et forêts		4/5/40
Ministère des Travaux Publics		28/5/40

Il est proposé par le conseiller Févila Graton secondé du conseiller Wefid Dachabéé que la séance soit pris

Adoptée

Approuvé
Sec-Tres.

2/7/40
Canada

Municipalité du Village de Labesse

(ville de Québec) A une session régulière du conseil municipal du village de Labesse, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, mardi le deux juillet (lundi le premier, étant fête légale) 1940 sont présents messieurs les conseillers Désphé Dauphin Miquid Machabée, lesquels proposent l'agencement de cette séance à huit heures trente PM.

Cesque

A une session régulière du conseil municipal du village de Labesse, faisant suite à l'agencement de sept heures à huit heures soit l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire de séances du dit conseil, mardi le deux juillet vingt-neuf cent quarante, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents monsieur P. J. Forget maire et messieurs les conseillers Désphé Dauphin, Ernest Clarie, Henri Brassard, Léon Graton, Charles Brassard & Miquid Machabée formant le corps complet de conseil sous la présidence de son honneur le maire.

Il est proposé par le conseiller Léon Graton second du conseiller Désphé Dauphin et résolu que les minutes du 20 juillet 1940 soient adoptées et signées

Cesque

Avis devra être donné à Mme Pichot de venir à faire disparaître son haut parleur sur la rue.

2/7/40 Il est proposé par le conseiller Désiré Dauphin
secondé du conseiller J. C. Maclennan que Mr. Louis
Dr. Dobon soit nommé Président d'Élection à
l'élection du juillet 1940 *Adoptée*

Information de l'avocat légal Re l'élection Galt-
Neuve-Pawis. Obligation d'enterrer par qui?
Gauvin Re Galt-Témiscamingue.

Les conseillers devront aussi se rendre sur les
lieux

Information à prendre Re la route Laurentides vers le
boulevard de Val-Bonnie.

Il est proposé par le conseiller M. Gagné Brabantie
secondé des conseillers Charles Brassard
que les comptes suivants soient acceptés et payés

Imprimerie des Laurentides	6.21 \$	29.16 \$
Dominion deon	8.50 .00	
Louis Vigneau	5.00	
Dominion Green	2.90	
Roger Brabantie	2.95	
Napoléon Davis	13.50	
D	6.00	
D	2.75	
D	5.25	

Rosario Howard & Guy Howard. 12.80 " 14.30 " 7.00 " *Adoptée*

Il est proposé par le conseiller M. Gagné Brabantie
secondé des conseillers J. C. Maclennan que Mr.
Khalil Maroun soit avisé de faire déposer
son abattoir dans le village à l'endroit actuel
sous le soleil

2/7/40 Il est proposé par le conseiller Wépud Machabie secondé au conseiller J.C. Grallion et rejeté
L'information soient prises des ministres de la Justice sur les possibilités de rendre payables les reclamations pour passage sur le pont du village à Labecle. et information à prendre sur la façon de procéder

Ce que

Il est proposé par le conseiller Jephio Dauphin secondé au conseiller Wépud Machabie
Que la séance soit levée

Ce que

Appelé "Sec Tee"

(Canada) Municipalité du Village de Labecle
Prov. du Québec

Demande d'assemblée des électeurs de la municipalité du village de Labecle tenue à la salle publique du village de Labecle le dixième jour de juillet mil neuf quarante à dix heures du samedi midi conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.
à ses amendements, il a été avisé préalablement donné à cette fin par Alfred Brûlé secrétaire trésorier en office à l'élections de Mil. neuf cent quarante d'ement public à la dite municipalité tel qui il affecte au certificat de cet avis ensemble inscrit

au procès verbal du dit conseil sous
la présidence de Louis Marie Dubois
Président d'lections

À l'ouverture de dis hures
du matin, le président déclare
l'assemblée ouverte et requiert messieurs
les électeurs présents de proposer les
personnes qui ils veulent élire
comme conseillers de la municipalité
du village de Labelle un rempla-
cement de messieurs

Charles Brassard au siège No. 5 cinq
J. Avila Grollot au siège No 4 quatre
Henri Brassard au siège No 3 trois
taus trois sortant de charge

Puis Marie Dubois président d'lections

Proposé par Delfois Dauphin cultivateur
du village de Labelle

Seconde par m. Louis Langelais boulanger
cultivateur du village de Labelle
Que m. J. Avila Grollot chef de gau des
village de Labelle soit mis en nomina-
tion comme conseiller du village de
Labelle au siège No 4 quatre

Delfois Dauphin
Louis Langelais

Proposé par Ernest Glorie cultivateur
du village de Labelle

Seconde par Côme Bertrand boulanger
du village de Labelle

1. Louis
J. M. D

Advis
J. III. D.

Leur M. Henri Brossard cultivateur
du village de Labelle soit mis
en nomination comme conseiller
du village de Labelle au siège No 3
Ernest Galarie
Comte Buttrand

advis
J. III. D.

Proposé par Ernest Galarie cultivateur
du village de Labelle
Secondé par Comte Buttrand boulanger
du village de Labelle
Leur M. Charles Brossard cultivateur
du village de Labelle soit mis en
nomination comme conseiller du
village de Labelle au siège No 5
Ernest Galarie
Comte Buttrand

Municipalité du village de Labelle

Advenant l'heure de midi, Comme il
n'y a que le nombre voulu de candi-
dats à la charge du conseiller pour la
Municipalité du village de Labelle, je
déclare l'assemblée close et déclare être
par acclamation. Messieurs

J. Avila Galtor au siège No 4 - quatre

Henri Brossard au siège no - 3 - trois

Charles Brossard au siège no - 5 - cinq
soit un total pour l'élection

sous soussignés Charles Brassard, Henri Brassard
 Févila Gratton ayant été des conseillers pour
 la municipalité du Village de Labelle, respective-
 ment aux sièges 3 - 4 et 5 - j'aurons chacun pour
 nous-mêmes que nous remplirons bien et fidèlement
 les devoirs de notre charge au meilleur de nos
 jugement et de nos capacités.

Pensez que deux nous soit en arrière

Charles Brassard !

Févila Gratton !

Henri Brassard !

5/8/40

Canada
Prov. Québec

et de Montréal

Municipalité du Village de Labelle

À une session régulière du conseil munici-
 pial du Village de Labelle, tenue au lieu et
 à l'heure ordinaire des séances du dit con-
 seil le cinq août mil neuf cent quarante
 conformément aux dispositions du Code Municipal
 de la Province de Québec et à ses amendements
 à laquelle session sont présents Monsieur
 le Maire et messieurs les conseillers
 Joseph Dauphin & Charles Brassard.

N'ayant pas quorum il est proposé et secondé
 et résolu que cette séance soit adjournée
 à lundi le 19 août 1940. à huit heures.

Lundi le 19 août la séance n'a pas lieu à
 raison que la salle est occupée pour un
 enregistrement national.

Agé le 5/8/40

Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

26/8/40 A une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle, régulièrement convoquée par le Secrétaire-Trésorier à la demande de Son Honour le Maire, laquelle séance devait avoir lieu au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil, leundi le 26 août 1940.

Les sujets à traiter étaient les suivants savoir
Révision du Budget d'Expédition

Affaire Vancié

Agence Bell Telephone Co
Post du Village de Labelle

A cette assemblée étaient présents Messieurs le conseiller, Charles Brassard, Henri Brassard, Léon Gratton. N'ayant pas quorum à l'heure d'ouverture d'assemblée, cette dernière ne peut se tenir.

Assemblée

Sec. Trésorier

Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

3/9/40 A une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil leundi le trois septembre mil neuf cent quarante, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents, Monsieur l'E. Forget Major et messieurs les conseillers, Léon Gratton

318/40 Ément Ollier, Henri Brassard formant quon
sous la présidence de Son Honneur le maire

Il est proposé par le conseiller Félix Gauthier, secon
dé du conseiller Ernest Ollier que les minutes
du 2 Juillet 1840 et 5 aout soient adoptées et signé
Adoptée

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard second
des conseillers Ernest Ollier que réponse
soit donnée à M. Victor Lévesque directeur-gérant
de Canada Grenat Lté, en date du 6 aout, que
contrairement à ce que m'entendue dans cette lettre
les (conseillers) membres de conseil n'ont pas reçus
l'invitation dont il est fait mention
Adoptée

Attendue qu'il est de l'intérêt de la Province de
Québec de garder pour elle le commerce de la région
Nord Ouest de la dite Province

Attendue qu'il est urgent que le tronçon de la route
Abitibi-Montréal, située entre Mont-Laurier
et St-Jovite, soit construit sans délai

Attendue que la route actuelle Mont-Laurier
St-Jovite est dans un état qui ne répond pas aux
conditions du trafic entre l'Abitibi et Montréal
et que le commerce de l'Abitibi menace de se dé
régler vers Ottawa, Province d'Ontario

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard
secondé du conseiller Ernest Ollier et résolu
que le gouvernement de la Province de Québec soit
instantanément prié de commencer, sans retard, la
construction de la route Mont-Laurier--St-Jovite,
et que copie de la présente résolution soit envoyée

3/9/40 à l'Honorable J. A. Bouchard, à Mme Macreser
 londe d'ainssi qu'à monsieur le député L'Honorable
 J. H. A. Paquette. *Montroy de la Vague Rive Sud*
Adopté

M. Graham de la Banque Provinciale expose la question
 des lots 97 et 98 concernant la frontière sur la
 rue et évaluation des dits lots,

Il est proposé par le conseiller Ernest Alarie, secondé
 par le conseiller Henri Brisebois et résolu à l'unanimité
 que ce conseil accorde l'application faite en date du 29 juillet 1940 par The Bell Telephone
 Company of Canada pour l'érection et le maintien
 de poteaux de téléphone sur les chemins publics
 de cette municipalité, le tout tel que demandé
 dans la susdite lettre, mais ce à condition
 que l'installation de tels poteaux ou ligne téléphonique
 ne cause aucun inconvenient à aucun des propriétaires sur le parcours de la susdite ligne
 ou à la circulation sur les chemins publics
 et dans le cas échéant que la dite compagnie
 soit obligée de faire tels déplacement à ses propres frais sur demande du conseil, le tout sans préjudice. *Adopté*

Soumise à cette séance lettre de Tremblay, Guérin & Larivée avocats concernant réclamation de M. Raoul Vanier. Le conseil a jugé que les prétentions mentionnées dans la susdite lettre sont erronées et ne juge pas nécessaire d'y donner suite.
 Lettre datée du 19 aout 1940 *Adopté*

319/40 Il est proposé par le conseiller Félix Gration second du conseiller Henri Leppard que le Ministre de la Voie soit avisé de l'état du pont Chêne avec remarques qu'en montant de \$600⁰⁰ retenu à même octroi accordé déjà pour chemin chêne pour payer bois devant servir à la reconstruction des dit pont. Le bois a été employé ailleurs par le ministère de la Voie par conséquent nous demandons la reconstruction des dit pont. Que M. Pouleau surintendant de la voirie soit également avisé Cesope

Avis à être donné à la voirie de voir à reparer ponceaux en mauvais ordre; ou déboches ces derniers, lesquels sont cause de dommages à plusieurs propriétés.

Il est proposé par le conseiller Félix Gration, second du conseiller Ernest Alarie & résolu, qu'après avoir procédé à la révision annuelle du rôle d'évaluation municipal, que les changements suivants soient faits au Rôle d'évaluation

Leprud Daniel fils lot no 274 Augmentation sur batisses % 30⁰⁰ Évaluation totale % 80⁰⁰

Drapelion Dubé lot no. 247 Augmentation sur construction % 25⁰⁰ Évaluation totale % 425⁰⁰

Charlemagne Daniel Propriétaire no 222
no 221 Gran Labee comme locataire

- 219/40 Lot no 219 Joseph Besson Proprietaire.
 Lot no. 216 Mme Mme Joseph Bantel Occupante
 Lot no. 217 & no 267 Aukile Labeele Occupant
 Lots no 209 Pays nom de Ernest Bantel at poster Lot no. 181
 Lot no the 188 Terres Locatare Yvan Robillard
 " " the 197 Locatare Edmund Pigeas
 " " 205 Occupant Alceste Gregoire
 Lot no the 201 Mme Mme Joseph Baudou Proprietaire
 Evaluation Terrain \$ 525⁰⁰ Batisses \$ 575⁰⁰ Total \$ 1100
 Lot no the 201 Philippe Lecavalier Proprietaire
 Evaluation Terrain \$ 75⁰⁰ Batisses \$ 325⁰⁰ Total \$ 400
 Lot no the 188 Occupant Tremblay.
 Petanches Mme Mme Catherine Clarie comme proprietaires
 poste au nom de Ernest lots nos the 306 - 305 - 303 - 30
 301 - 298 - 297 - 295 - 279
 Lots nos 280 et 281 à Emile Clarie comme Proprietaire
 Lot no the 234 à Lucien Clarie comme Proprietaire
 Lots nos 284 Locataires Rosario Edward & Albert Cassidy
 Lots nos 181 Locataires Charlemagne Lourin, Ernest Bantel
 Mcderie Daniel.

- 3/2/40 Lots no 182 Locataires dme Mr. Isidore Labelle & Phillips Godard
 " 262 Drs Mr. J. St. Maurice Lyc. Cath. Maries occupant
 " 185 dme Mr. Josephine Paganin. Propriétaire
 " 186 Benoit Labelle Locataire
 " 187 Asperine Legg. sur bâtières de \$ 5000
 Locataires Lorenzo & Heureux & Fernando Machabé
 " no 260 Locataire Henri Charette
 lots no 162 Charles Parand Propriétaire
 Terrain 100.00 Patiente \$ 35.00 Total \$ 135.00
 " no 142 à Phillips Legg. Bâtières de \$ 25.00
 " 145 John & Johnston Legg. Bâtières de \$ 25.00
 " 156 & 157 à Racine " " " \$ 100.00
 " Rue 135 à Paul Bernard, comme propriétaire
 Terrain 200.00 Patiente \$ 50.00 Total \$ 150.00
 " Rue 135 à P.E. Forget aux Terrain 150 Total 150.00
 " no 68 Asperine Locataire Lucien Demoulin & Roy architecte
 " Rue 144 Goudreault & Parades aux Terrain \$ 200.00
 " Rue 144 P.E. Forget aux Terrain \$ 500.00
 Lots no 151 dme Mr. Josephine Paganin deduction Patiente \$ 10.00
 " no 152 à Joseph Bélement propriété
 " Rue 156 " " " ad. -
 " Rue 806 Réduction sur Bâtières de \$ 150.00

- 3/9/40 Henri Brassard 205 - Acq sur Baliseur de \$15.00
 20.12 Wuy machabée Acq sur Baliseur de \$ 75.00
 205^e Emile Labelle Acq sur Baliseur de \$ 25.00
 205 Henri Brassard Detraction Terrain de \$ 25.00
 20256 A F. Forget. Acq sur terrain de \$ 50.00
 2081 Dr M. Valiquette Detraction Terrain \$ 50.00
 20256 porté à Jean Maurice Forget - au lieu de Lemoine
 2070 porté à Arthur Forget - propriétaire
 20256 Locataire Gustave Besson, blephar maillé
 Dres leesson fils Dres leesson père de ce qu'il
 est 84 Locataire Jean Gadbois
 est 84 Locataire Glory Morenelle.
 est 130 Locataire du Prosper Guay.
 2096 Jean Luce Marquis Locataire
 2093 Locataire Philippe St Pierre.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard
 second du conseiller Ernest Alarie que
 les comptes suivants soient acceptés et payés
 à la Revue Municipale // \$ 20.00
 Galinane Tower les // \$ 24.33

31/7/40	Conseil de l'année		✓	%	62.50	1
	Fonds de Bâtiment & Jardins		✓	%	12.00	1
	de la Caisse Forget		✓	%	2.15	1
	Jean Guy Bizard		✓	%	2.50	1
	Rosario Bizard		✓	%	4.20	1
	Adélard Bizard		✓	%	12.00	1
	Wépud Bioux		✓	%	0.75	1
	Roger Brakes		✓	%	0.35	1
	David Belnoose		✓	%	4.50	1
	Wépud Brachabée		✓	%	0.40	1
	Louis Valiquette		✓	%	3.70	1
	Gérard Beltrand		✓	%	0.75	1
	Dap Davis		✓	%	8.75	1
	BB		✓	%	6.50	1
	BB		✓	%	1.00	1
	BB		✓	%	8.25	1
	BB		✓	%	5.75	1
	BB.		✓	%	7.75	1

Il est proposé par le conseiller Gervais Martin
secondé par le conseiller Henri Brassard et suivi
que la séance soit levée *Adopté*

Liens à cette séance toutes yérontes.

Mr Joseph Leardon 30/7/40

Theodore Belnoose 3/8/40

Bell Telephone 16/8/40 Tremblay Enders & Lawrence
Génat Canada Ltd 6/8/40

*Appelée
Secrétaire*

7/10/40
Grenada

Municipalité du Village de L'Abée

Proclamé à une session régulière du Conseil municipal
du village de L'Abée, tenue au lieu et à
l'heure ordinaire des séances du dit conseil
le vendredi le sept octobre mil neuf cent quarante
conformément aux dispositions du Code Municipale
de la Province de Québec et à ses amendements
à laquelle session sont présents M. G. Le Maire
et messieurs les conseillers Henri Brassard
Charles Brassard, Joseph Dauphin, formant quorum
sous la présidence de M. Félix Le Maire.

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard, second
des conseillers Charles Brassard que les minutes
du trois octobre mil neuf cent quarante soient adoptées
et signées. *Adoptées*

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Joseph
Dauphin, qu'à la prochaine séance régulière de ce
conseil, il sera soumis un règlement concernant
imposant une taxe foncière générale sur tous
les biens immobiliers de cette municipalité aux
fins de rembourser les dépenses pour l'année 1941.

Information Re Balance pour fèves charges & camions

Attendue que le pont sur la rivière Roche au centre
de notre village construit il y a plus de quarante
ans par le Ministère de la Colonisation et entre
tenue depuis tant par le ministère de la Coloni-
-zation que par le ministère de la Voie

7/10/40

Attendue que ce pont ne répond plus au trafic actuel et est considéré dangereux par conséquent que d'urgentes réparations s'imposent

Attendue que nous devons considérer la fermeture de ce pont au trafic lourd à breve échéance

Attendue qu'à propos un rapport fourni au ministère par M. Bluma Lamonde, il a été démontré que ce pont était en très mauvaises conditions et que des réparations immédiates devaient être faites lesquelles réparations étaient estimées à \$1426.84.

Lettre du 28 mai 1940.

Attendue l'urgence de l'exécution de tels travaux, ce conseil serait désposé à entreprendre lesdites réparations, moyennant octroi 50% soit 50% par la Banque populaire et 50% par le Gouvernement, jusqu'à concurrence de \$1500.

À ces fins il est proposé par le conseiller Joseph Dauphin secondé du conseiller Charles Brassard et résolu que ce Conseil prie instamment l'Honorable Ministre de la Voie & Ministre des Travaux Publics M. Soucharad, de faire droit à notre requête en nous accordant la subvention demandée.

Une copie de la présente soit envoyée à l'Honorable J.D. Soucharad, à Mme Maurice Lamonde ainsi qu'à M. le Député J.H.C. Légaré pour ces derniers de bien vouloir faire les démarches nécessaires à telle fin.

Adopté

7/10/40 Réponse à être donnée à M. Paul Vauzis, que les informations demandées seront probablement obtenues en s'adressant à la commission scolaire du canton Joly, attendu que la hauteur parfaite n'a pas des records de ces années par conséquent ne peut fournir la date de ce procès-verbal.

Il est proposé par le conseiller Jephis Deppen secondé du conseiller Henri Brassard Thivoli que les corrections nécessaires soient faites au rôle d'évaluation en ce qui concerne les lots 97 et 98 au nom de la Banque provinciale de Canada, soit une largeur de 57 pieds de front sur la rue (route 11) le tout sujet à une demande datée du 24 Septembre 1840 Adopté

Il est proposé par le conseiller Jephis Deppen secondé des conseillers Charles Brassard, qu'ainsi soient donnés aux intérêts du canal Almonse procès verbal (ouvert à l'eau le chemin de l'Eglise), de faire à faire les travaux de reconstruction du canal entre les propriétés Telmoose & Montréal aux fins de faciliter l'écoulement des eaux et ce dans un délai de huit mois et qu'ensuite à l'expiration du délai fixé par les présentes et tel que le veut le procès-verbal, des soumissions devront être demandées pour la conception de tels travaux après l'expiration des délais accordés aux intérêts si les travaux en question n'ont pas été faits. Les soumissions devront être faites par écrit et soumises

7/10/40 au bureau des secrétaires. Après ce délai il pourra être convoquée une assemblée spéciale du conseil pour l'ouverture des dits sociétaires et l'octroi des dits travaux à moins que tel délai corresponde avec la date de l'assemblée régulière de novembre.

(Adelard)

Approuver règlement de la taxe d'eau, prochaine séance de ce conseil

Il est proposé par le conseiller Joseph Dauphin secondé du conseiller Henri Brassard et résolu que les comptes suivants soient acceptés et payés

Arthur Telmoose	\$ 1.00
Roy Sinclair	\$ 1.80 Q
David Telmoose	\$ 6.50
Adelard Pélisole	\$ 1.15
Joseph Dabé	\$ 0.60
Puis Valedicte	\$ 1.60
Hormidas Laboile Lavoie	\$ 0.80 Q
Napoléon Davis	\$ 7.25
DD	\$ 6.25
Gatineau Taxe les	\$ 23.20 \$ 25.51 P
Henri Brassard	\$ 1.05
Maurin Icoul	\$ 50.00

Il est proposé du conseiller Joseph Dauphin secondé du conseiller Charles Brassard que la séance soit levée

*J. A. Dauphin
A. Brassard
P. Icoul*

banques
Prov de Québec

Municipalité du Village de Labecle

Acte de Municipalité
23 octobre 1940
À une session spéciale du conseil municipal
du Village de Labecle, régulièrement convoquée
par le secrétaire-trésorier à la demande des bureaux
du maire, et tenue au lieu et à l'heure ordinaire
des séances du dit conseil, mercredi le 23 octobre
mil neuf cent quarante, conformément aux disposi-
tions du code municipal de la Province de Québec
et à ses amendements, à laquelle session sont
présents Monsieur M. Forget maire et Messieurs
les conseillers Alfred Machabé, Févila Gratton
Charles Brassard, Henri Brassard, Delphine Dauphin
Ernest Clarie formant le corps complet de ce
conseil, sous la présidence de son honneur le
maire.

Le sujet à traiter. Question du bassin d'équation

Il est proposé par le conseiller Févila Gratton secon-
du conseiller Delphine Dauphin et résolu à l'uni-
animité qu'après visite du bassin d'équation, par
les membres du conseil, que les travaux nécessai-
rs suivants soient faits sans délai, & ordonnés
Débroyage du Bassin et avant le Bassin, c. à d.
l'entrée, renouvellement des grilles, pose en
châssis, et réparation du quai, et plate forme
du Bassin. Que le secrétaire soit et est égal-
ment autorisé à acheter les matériaux nécessaires
pour la dite réparation ou les dits travaux
Que M. Dubé soit nommé pour aider M. Grégoire
au cours des dits travaux

Adopté

23/10/40 Il est proposé par le conseiller Wifield Brachabée secondé par le conseiller Charles Brassard d'resolver
Que la séance soit levée Adopté

Approuvé
Sec. Tr.

(Canada) Municipalité du Village de L'Assomption
Province du Québec

1st de octobre A une session régulière du conseil du 4/11/40 municipal du Village de L'Assomption, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, lundi le quatorze novembre mil neuf cent quarante, conformément aux dépositions de l'école municipale de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents messieurs les conseillers Régis Brabant, Wifield Brachabée, Sébastien Dauphin, Ernest Alain Henri Brassard, Charles Brassard formant quorum sous la présidence de Monsieur Régis Brabant le maire

Il est proposé par le conseiller Wifield Brachabée secondé par le conseiller Henri Brassard que les minutes du sept et vingt-trois octobre mil neuf cent quarante soient adoptées et signées

Adopté

Il est proposé par le conseiller Sébastien Dauphin secondé par le conseiller Charles Brassard que la mutation soit faite au rôle d'évaluation lot no 210 au nom de Henri Bertrand en ce qui

4/11/40 le nom de M. Ovila Labelle Adopté

Il est proposé par le conseiller Auguste Delphis Josephin secondé du conseiller Henri Brassard et résolu que ce conseil accorde l'application faite au date du 25 octobre 1940 par The Bell Telephone Company of Canada pour l'érection et le maintien de poteaux de téléphone sur les chemins publics de cette municipalité, le tout tel que demandé dans la susdite lettre, mais ce à condition que l'installation de tels poteaux sur la ligne téléphonique ne cause aucun inconvenient à aucun des propriétaires sur le parcours de la susdite ligne, ni à la circulation sur les chemins publics et dans le cas échéant, que la dite compagnie soit obligée de faire tels déplacements à ses propres frais sur demande du conseil, le tout sans préjudice. Adopté

Avancé à ce conseil compte Assurance publique \$107.40
de Aliénor

Revers cas similaire, parents en état de payer

Il est proposé par le conseiller Delphis Josephin secondé du conseiller Charles Brassard et résolu que le règlement no. Imposant une taxe foncière générale sur tous les biens immobiliers imposables de cette municipalité au taux de vingt-cinq pour cent plus trois pour cent, soit adopté à l'assentiment du conseil pour l'année 1941 — Adopté

Faisceau No 96 du Poulaou Le culot de Présau Telmoose

4/11/40 Il est proposé par le conseiller Séraphin Dauphin secondé du conseiller Henri Brabant et résolu que les comptes suivants soient acceptés et payés

Gérard Bertrand	" \$1.00 / \$5.00 / \$6.00 /
Fernand Allarie	" 1.20 /
Joseph Dubé	" 4.00 /
David Tremblay	" 8.70 /
Louis Laliquette	" .60 /
Ernest Beauchantel	" 5.20 /
D'apôtre Davis	\$5.00 / " 5.25 /
DD	" 10.00 /
Impremier des Formules Légales	1 " 8.26
Wiguid Brachabé	" 6.00 /
Alain Dufresne	" 6.00 /
Roméo Bellard	" 6.00 /
Cégédéco	" 6.00 /
Maxime Brachaud	" 1.00 /

Proposé par le conseiller Wiguid Brachabé secondé du conseiller Séraphin Dauphin Qui à l'avoir aucun compte pour charroyage de l'eau ne sera accepté par ce Conseil, dans le cas de réparations d'aqueuduc suivant règlement Adopé

Il est proposé par le conseiller Séraphin Dauphin secondé du conseiller Wiguid Brachabé et résolu Qui'avis soit donné aux trois hôteliers Que la vente des boissons alcooliques devra être discontinuée le dimanche, à défaut de quoi ce conseil portera plainte à la commission des déjeuners

4/11/40 Il est proposé par le conseiller Delpois Dauphin
secondé du conseiller Weford Maehabée et résolu
Que la séance soit levée *Adopté*

Approuvée //
See Trésorier

Canada Municipalité du Village de Labelle
ou de Québec

St. Montreal Le une session régulière du conseil municipal
2/12/40 du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure
ordinaires des séances du dit conseil, leundi
le deux décembre mil neuf cent quarante, confor-
mément aux dispositions du code municipal de la
Province de Québec et à ses amendements à laquelle
session sont présents messieurs les conseillers
Delpois Dauphin, Ernest Clarie, Henri Brassard
Charles Brassard, formant quorum sous la prési-
dence de M. Charles Brassard choisi président
d'Assemblée.

Il est proposé par le conseiller Delpois Dauphin
secondé du conseiller Ernest Clarie, que Mons.
Charles Brassard, soit nommé Président d'Assem-
Adopté

Il est proposé par le conseiller Delpois Dauphin secondé
du conseiller Ernest Clarie Que les minutes
du quatre novembre mil neuf cent quarante soient
adoptées et signées *Adopté*

Soumis lecompte Ecole de Réforme \$138.08 daté du
2 decembre 1940 et lecture à cet effet du 18 nov. 1940

2/13/40

Proposé par le conseiller Henri Brassard, secondé
des conseillers Delphis Dauphin et résolu que les
taxes mentionnées au rôle de perception seraient acceptées
de Jean Mc. Nicall au montant de \$ soient an-
nullées.

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé
des conseillers Ernest Clarie et résolu que la
discrétion de la voirie soit prié de faire entièrement
ou tenir ouverte la route no 11 aux frais du
gouvernement, jusqu'à nos jours offensés 1941

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin
secondé des conseillers Henri Brassard, et résolu
que la salle municipale soit accordée gratuitement
à l'Association sportive de Labeille à grande
grande de son président M. G. Léonard, pour six
soirées devant avoir lieu vers la fin de décembre
au profit de l'association

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin
secondé des conseillers Ernest Clarie que recom-
mandation soit faite à la commission des
Pensions de Vieillesse du Québec, sur le cas
de Mr Jos Dabé et son épouse, dont la pension a
été fixée au à \$100 par mois

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Delphis Dauphin
secondé des conseillers Henri Brassard
que les comptes suivants soient acceptés et payés

Melanie Foyet	\$ 0.75
Napoleon David	\$ 8.50

2/12/40

Napoléon Durois	W 3.00	1
Jean Paul Brassard	.80	"
Yvan Labelle	W 1.60	1
Daphné Labelle secours	" 6.75	

Adoptée
 Lues à cette séance le 22 mars 1940
 Le procès verbal Chemin de l'église
 Secrétariat de la Province 19 Nov. 1840
 Soumis à ce conseil lez de l'abbé Brassard Recommandé
 demandé également cas des arrérages de taxes d'eau
 à taxes indus et pénalités de vente par le conseil de l'abbé
 notamment propriétés à leurs tenué

Il est proposé par le conseiller Daphné Dufour
 seconde des conseillers Henri Brassard & résolu
 Que la séance soit levée Adoptée

Assemblée Charles Brassard
 Secrétaire Président lezante
 adjoint

banada Municipalité du Village de Labelle
 Ag. Québec
 2/12/40
 Est le mardi à une session régulière du conseil municipal
 pal du Village de Labelle tenue au bureau et à l'heure
 ordinaire des séances du dit conseil mardi le sept
 janvier mil neuf cent quarante, conformément aux
 dispositions du code Municipal de la Province de
 Québec et à ses amendements à laquelle session
 sont présents messieurs les conseillers. Daphné

7/1/40

Dauphin, Ernest Larivie, Charles Brassard.
 D'ayant pas quorum il a été résolu que la séance
 soit adjournée à lundi le treize juillet courant
 Ag. Stéphane
 Sec.-Trésorier

13/1/41
Canada

Municipalité du Village de Labeau

ordre du Québec A une session régulière du Conseil Municipal
 du Bourg du Village de Labeau, faisant suite à l'adjournement
 des sept juillet courant, et après avis donné aux con-
 seillers absents lors de la première assemblée ou
 adjournement, l'assemblée est tenue au lieu et à
 l'heure ordinaire des séances du dit Conseil, confor-
 mément aux dispositions du Code Municipal de
 la Province de Québec et à ses arrondissements à la-
 quelle session sont présents messieurs les conseillers
 Stéphane Dauphin, Ernest Larivie, Charles Brassard
 Henri Brassard formant quorum sous la prési-
 dence de M. Stéphane Dauphin président d'Assemblée

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard.
 secondé par le conseiller Ernest Larivie que le conseiller
 Stéphane Dauphin soit nommé président d'Assemblée

Il est proposé par le conseiller Henri Brassard secondé
 du conseiller Ernest Larivie que les minutes
 du deux décembre 1940 soient adoptées et signées

Il est proposé par le conseiller Charles Brassard
 secondé par le conseiller Ernest Larivie, résolu
 que la réélection du 3 septembre 1940 soit